

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Convocation en date du 29 juin 2022,

Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : André MOINGEON

N° D2022035

**Objet : Election d'un délégué
suppléant à la Commission
d'Appel d'Offres**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE –
Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean
Marc THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – André MOINGEON -

CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET

CCMP : Christine FRANCOIS

3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT

CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin
RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN

CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU –
Patrick BOUVARD -

CCPA : Max ORSET – Paul VERNAY

CCMP : Claude CHARTON

3CM : Philippe GUILLOT- VIGNOT

CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric
TOSEL -

CCD : Sonia PERI

La Communauté de communes Miribel Plateau a nommé Madame Christine FRANCOIS déléguée en remplacement de M. Jean Yves GIRARD.

M. Jean Yves GIRARD avait été désigné membre suppléant de la commission d'appel d'offres le 17 septembre 2020 et membre de la commission Marchés.

Considérant que le CAO est présidée par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant et qu'elle est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, le Comité Syndical doit élire en son sein un nouveau membre suppléant.

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Christine FRANCOIS et demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le scrutin est secret sauf accord unanime contraire (article L.2121-21 du CGCT). Monsieur le Président demande s'il y a des abstentions ou des votes contre à un vote à main levée.

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTÉ le vote à main levée pour la désignation d'un membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres.

ÉLIT Madame Christine FRANCOIS en tant que membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres

NOMME Madame Christine FRANCOIS comme membre de la Commission Marchés.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

ORGANOM
Yves CRISTIN
Président
* Le Président *

